

le 7 mars 2023

Chers Jean-Marie et Rino,

J'ai décidé d'attendre que votre *rush* des signataires soit passé avant de vous envoyer cette lettre. Quelle réponse extraordinaire !

Je suis en Australie avec ma petite famille jusqu'à la fin mai, mais tenais à vous informer de trois petites démarches que j'ai entreprises lors des derniers jours visant à appuyer la cause.

1. J'ai acheté les adresses web uacadie.ca et uacadie.com afin de les sécuriser et de s'en servir pour les fins de votre campagne. Si le projet du changement de nom vient à réussir, ils seront transférés gratuitement et officiellement à l'université. En toute sincérité, je ne vois pas une autre option pour ce nouveau nom et j'y vois aussi d'autres avantages que je résumerai plus bas.
2. Un de mes amis graphiste m'a créé une série de logos à l'image des logos existants de l'Université de Moncton, mais avec le nom 'Université de l'Acadie' dans l'entête.
3. Différents exemples de ces logos se trouvent dans l'ébauche du document de réflexion que j'ai préparé hier et que vous trouverez en pièce jointe.

Je ne veux évidemment pas m'imposer dans ce dossier que vous avez initié, mais plutôt offrir mes quelques observations si cela peut le faire avancer. Alors que certains la qualifieront de 'cause désespérée et divisive', ce qui n'est pas complètement faux, je suis de l'avis qu'elle est réalisable à moyen-terme. Les principales observations que j'offre dans le l'ébauche du document de réflexion sont les suivantes :

1. Axe de communication : L'importance de communiquer le riche patrimoine universitaire de l'Acadie, qui remonte à 1864 plutôt qu'en 1963 (il y aura 160 ans l'année prochaine). En d'autres mots, éviter de trop parler de ce grand salaud Monckton (une stratégie 'contre quelque chose') et diriger plutôt la conversation vers notre riche héritage universitaire ('pour quelque chose').
2. Continuité historique : Dans un ordre similaire d'idée, inscrire le projet du changement de nom dans une démarche de 'continuité historique pour le peuple acadien' (pour emprunter une expression de Léon Thériault). Rappeler que notre réel patrimoine universitaire remonte à l'époque de la *Renaissance acadienne*, plutôt que limité aux seuls bouleversements des années 1960, et que ce patrimoine de la nouvelle 'Université de l'Acadie' célébrera son 160^e anniversaire en 2024. Tout ceci peut être facilement présenté dans une section 'historique de l'enseignement universitaire en Acadie' et dans la charte révisée de l'institution. Il faut surtout éviter de donner l'impression que le compteur commence ENCORE UNE FOIS à zéro.
3. Étudiants célèbres : Cela à l'avantage de mettre de l'avant l'ensemble des gradués de ces institutions, en commençant par les classes élites et grands bâtisseurs du Collège Saint-Joseph, du Collège Sacré-Cœur, du Collège Notre-Dame d'Acadie et j'en passe.

4. Le cas des anciens de l'UdeM : Il va sans dire qu'un tel débat peut être chargé d'émotions, ce qui est normal. On le constate déjà sur les réseaux sociaux, certains criant 'victime'. Il serait donc bien de retourner dans notre passé récent pour comprendre comment les anciens et anciennes de Bathurst, Memramcook et Moncton (le NDA) ont par exemple vécu ces chocs de la fermeture de leurs institutions (à noter ici qu'il n'est pas question de 'fermer' l'institution mais de 'changer son nom'). Ont-ils ou elles formé un mouvement 'contre' pour opposer farouchement (*over my dead body*) la démarche de Cormier et Robichaud ? L'idéal serait de réussir à orienter ce débat vers des symboles plus grands et nobles que 'Monckton' et 'Moncton', en mettant l'emphase sur l'importance de reconnaître l'ensemble du patrimoine universitaire acadien tel qu'évoqué plus tôt.
5. L'Université de l'Acadie du Nouveau-Brunswick : La recherche légale en vue de l'enregistrement du nom commercial devra possiblement faire preuve de créativité pour éviter de créer un affrontement ouvert avec la *Acadia University* de la Nouvelle-Écosse. Il faudra possiblement ajouter une série de mots tels 'du Nouveau-Brunswick' pour que le nom passe le test auprès du registre corporatif. Ça flattera aussi notre Assemblée législative de voir que le nom de notre province soit ajouté à la démarche. On connaît tous la différence entre un nom 'corporatif ou légal' et un nom usuel ou courant, donc nul besoin de paniquer si cet ajustement devient nécessaire. Personnellement, je trouverais formidable un scénario voulant qu'il y ait à la fois une université 'Acadia' (en N.-É.) et une université 'Acadie' (au N.-B.), couvrant la presque totalité de nos terres ancestrales.
6. Uacadie.ca : L'équipe de Mgr Marcel-François Richard ne s'est pas présenté à Miscouche en 1884 avec une série d'options sur le choix de notre drapeau national. Le succès du projet sera déterminé par une vision claire et inspirante venant de son 'comité de direction'. Je comprends qu'il aurait été maladroit d'aborder ce sujet dans votre première lettre publique mais de grâce, je ne vous apprend rien en affirmant qu'il ne faudrait surtout pas 'niaiser avec le puck' sur ce choix de nom ! J'offre à la campagne, comme je l'ai mentionné plus tôt, les outils de communication que j'ai développés à date si cela peut aider la cause.
7. La paix, la paix, la paix ! : Rien ne réglera la galerie des Higgs, Austin et compagnie plus que de voir l'Acadie engagée dans une guerre fratricide. Il faut ouvrir un dialogue très tôt avec les 'récalcitrants' ou 'opposants' à l'idée-même du projet, afin de comprendre, sincèrement, leurs vraies préoccupations.

Sur ce, bonne semaine. Je suis disponible à peu près n'importe quelle journée pour discuter des idées proposées dans cette lettre (et à titre personnel plutôt que dans mon rôle de DG de Nation Prospère Acadie). Les meilleurs temps pour moi de participer à des réunions avec l'Acadie sont en toute fin d'après-midi ou en début de soirée en raison du décalage horaire.

Cordialement,
Daniel LeBlanc